



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Lille, le 15 janvier 2017

Communiqué de presse

PLAN HIVER - L'ETAT MOBILISE DANS LE NORD POUR METTRE A L'ABRI LES PERSONNES LES PLUS VULNERABLES

Tout au long de l'année, l'Etat dans le Nord, est mobilisé pour assurer les capacités d'hébergement des personnes en difficulté : 11 900 places d'hébergement et de logement adapté sont ainsi ouvertes toute l'année dans le département.

Cette mobilisation est renforcée pendant la période hivernale : plus de 500 places de mise à l'abri supplémentaires ont été ouvertes depuis le 1er novembre, avec le concours des collectivités et des associations.

L'ouverture de places supplémentaires

En plus des places hivernales déjà ouvertes, Michel Lalande, préfet de la région Hauts-de-France, préfet du Nord, a décidé de compléter le dispositif d'accueil des publics les plus vulnérables pour répondre aux besoins exprimés en ouvrant, vendredi 13 janvier, au total 120 places temporaires exceptionnelles à Denain, Dunkerque et dans la métropole lilloise. De nouvelles places sont mobilisables en cas de nécessité.

Le préfet remercie les élus qui ont répondu favorablement à l'installation des locaux de mise à l'abri temporaire, en particulier le président du Conseil départemental du Nord et les maires des communes de Cambrai, Condé-sur-l'Escaut, Douai, Dunkerque, Hautmont, Lille, Roubaix, Tourcoing, Villeneuve d'Ascq et Wattrelos, ainsi que les opérateurs associatifs mobilisés dans le cadre de l'appel à projets lancé par l'Etat.

Il rappelle la vigilance à observer à l'égard des personnes les plus démunies et les plus fragiles. Si vous remarquez une personne sans abri ou en difficulté, contactez immédiatement le 115.

L'hébergement, c'est aussi l'accompagnement des plus démunis

A très court terme, la veille hivernale met les plus fragiles à l'abri : le renforcement des maraudes permet d'aller à la rencontre sur le terrain de celles et ceux qui n'ont pas les moyens de contacter le 115. A moyen terme, elle favorise l'accès aux dispositifs de droit commun d'accompagnement vers l'inclusion sociale des personnes fragilisées.

Les moyens des services intégrés d'accueil et d'orientation (SIAO), sont renforcés, pendant la période hivernale, notamment pour assurer les permanences téléphoniques du numéro d'urgence 115. Ils proposent des solutions de mise à l'abri et un accompagnement renforcé, en lien avec la direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) du Nord, pour anticiper et préparer le plus en amont possible la sortie de la période de veille hivernale : solution d'hébergement ou de logement, accès aux soins, insertion professionnelle. Un point quotidien est assuré entre ces structures et les services de l'Etat afin d'adapter l'ouverture des places aux besoins recensés par les services du 115. A ce jour, si la totalité des places supplémentaires ouvertes le 13 janvier sur Lille sont occupées, d'autres sont encore mobilisables à Denain, Dunkerque ou Halluin.

Les financements des structures accueillant les personnes rencontrant des difficultés de logement et d'hébergement sont abondés également pendant la veille saisonnière qui se déroule jusqu'au 31 mars, permettant la mobilisation de moyens humains supplémentaires, l'intensification des maraudes, le renforcement de l'accompagnement social et l'élargissement des horaires d'ouverture des structures d'accueil.

L'Etat mobilise plus de 700 000 euros par mois du 1er novembre au 31 mars dans le cadre du dispositif de veille saisonnière.